

Réf: Dossier 292681

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ALNAJAH ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e  
tranche, immeuble CGK, section EV, parcelle : 144, Lot :  
736, Ilot : 31, Lot 736, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALNAJAH ENTREPRISE »

Objet : EVENEMENTIEL-

VENTE DE CONSOMMABLE & DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche, immeuble CGK, section EV, parcelle : 144, Lot : 736, Ilot : 31, Lot 736, Ilot 41

Dirigeant(s) M KANGA ANGE FREDERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02122 du 06/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12548/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

